

Avec plus de 450 clients et 350 fournisseurs / sous-traitants présents en Europe, Amérique, Asie ... Satinox-Assemblage est conscient de l'impact environnemental, économiques et social de ses activités.

L'ensemble de ces enjeux est pris en compte dans sa démarche de Responsabilité Sociétale de l'Entreprises, inscrite au cœur de la stratégie de l'entreprise, démarche dans laquelle Satinox-Assemblage s'est formellement engagée depuis 2019.

Ainsi, portée par une ambition d'amélioration et de performance continue, Satinox-Assemblage formalise une nouvelle gouvernance RSE et renforce sa politique sur des enjeux prioritaires comme la diminution de son empreinte carbone et une relation fournisseurs / prestataires encore plus éthique et responsable.

En y adhérant, à cette charte nos fournisseurs s'engagent à respecter les principes et les obligations qui y sont fixés et formalisent leur volonté de travailler ensemble pour améliorer la qualité éthique, économique, sociale et environnementale de leurs activités.

Le président



Nos engagements vis-à-vis de nos fournisseurs et prestataires

Le respect des valeurs d'éthique, d'intégrité tout comme le respect des législations et réglementations est au cœur de notre processus achat et de nos relations fournisseurs.



Droits Humains
Social

- Promouvoir et respecter les droits de l'homme
- Développer des compétences
- Respecter l'égalité hommes – femmes
- Insertion et handicap
- Contribuer au bien-être, santé et sécurité au travail
- Privilégier le dialogue social
- Refuser tout harcèlement et toute discrimination

Environnemental

- Assurer la sécurité des personnes et des biens
- Protéger les ressources et le patrimoine de l'entreprise
- Préserver l'environnement
- Economies d'énergie / Gestion des déchets
- Poursuivre notre plan de transition – Réduction GES
- Sensibiliser des salariés

Achats responsables

- Sélectionner et traiter les fournisseurs avec objectivité et loyauté
- Développer des relations commerciales transparentes
- Respecter les engagements vis-à-vis de nos partenaires
- S'interdire toute entente ou pratique déloyale

Ethique

- Être intègre, individuellement et collectivement (Cadeaux et invitations...)
- Eviter les conflits d'intérêts
- Refuser toute forme de corruption
- Respecter les réglementations internationales en matière de contrôle des importations et exportations
- Garantir la confidentialité des données
- Droit de la concurrence

Les engagements de nos fournisseurs et prestataires

Satinox-Assemblage attend de ses fournisseurs et prestataires qu'ils s'engagent à ses côtés sur les principes inscrits au sein de sa politique Ethiques et Achats Responsables, dans une logique vertueuse de partenariat à impact positif.

* Les droits de l'homme et du travail

✓ Non-discrimination

Le fournisseur s'engage à éliminer toute forme de discrimination (sexe, origine, religion, appartenance politique ...) en matière d'accès à l'emploi et de parcours professionnels

Le fournisseur doit aussi favoriser les conditions de travail qui encourage l'emploi des personnes handicapées

✓ Santé et de la sécurité au travail

Le Fournisseur s'engage à protéger la santé, la sécurité et le bien-être de ses salariés, prestataires, sous-traitants, visiteurs et de toute personne susceptible d'être affectée par ses activités. Pour cela, les risques pour la santé et la sécurité sont identifiés et évalués régulièrement. Des mesures de prévention et de protection sont mises en place.

✓ Temps de travail

Le fournisseur doit se conformer aux lois sur la durée maximale du travail dans les pays où il opère.

✓ Harcèlement

Le fournisseur doit s'assurer que ses employés disposent d'un environnement de travail exempt de tout harcèlement physique, psychologique ou verbal, ou de toute autre conduite abusive. Chaque employé doit être traité avec respect et dignité

✓ Conditions de travail et Rémunération

Le fournisseur paie ses employés sur la base de la rémunération minimale requise par la législation locale et leurs accordent toutes les prestations sociales prévues par la loi

✓ Protection de l'enfance

Le fournisseur doit s'assurer qu'aucun recours illégal au travail des enfants n'intervient dans la réalisation de leurs travaux. Le terme « enfant » désigne ici toute personne en dessous de l'âge minimum légal d'accès à l'emploi dans le pays où les travaux sont réalisés, sous réserve que l'âge légal soit conforme aux dispositions définies par l'OIT.

✓ Dialogue social

Le Fournisseur respecte les droits des travailleurs à la liberté d'association et de négociation collective. Les travailleurs sont notamment libres d'adhérer ou non à toute association de leur choix.

* Des Achats Ethiques

✓ Anti-corruption

Le fournisseur s'engage à lutter contre toute forme de corruption notamment pouvant être liée à l'obtention d'un marché. Le fournisseur ne sollicitera pas ou n'acceptera pas pour lui, quelque offre, cadeau ou avantage que ce soit pour faire un usage illicite de leur influence en vue de prendre ou d'obtenir une décision favorable

✓ Loyauté des pratiques concurrentielles

Le fournisseur respecte les pratiques concurrentielles, et la réglementation en vigueur. Il refuse toute pratique commerciale illégale ou déloyale.

✓ Conflits d'intérêts :

Le fournisseur doit notamment révéler tout intérêt personnel, financier, ou autres liens avec un collaborateur de Satinox-Assemblage

✓ Prévention de la Contrefaçon

Le fournisseur doit mettre en œuvre et entretenir des méthodes et procédés efficaces adaptés à leurs activités afin de minimiser les risques d'introduction dans le produit livré au client de pièces et matériaux contrefaits.

✓ Approvisionnement Responsable en minerais

Le fournisseur doit se conformer aux lois et règlements applicables relatifs à l'approvisionnement des minerais

✓ Réglementation nationales ou internationales dont dépendent son activité,

Le fournisseur doit respecter la réglementation nationales ou internationales, notamment les directives Reach / RoHS

✓ Respecter les réglementations de contrôle des importations et exportations

Le Fournisseur se conforme à toutes les lois, directives et réglementations régissant l'importation et l'exportation de pièces, qui seraient susceptibles de limiter les transactions avec certains pays, entreprises. Le Fournisseur transmet des informations exactes et vérifiables et obtient les permis d'exportation nécessaires

* **Le respect de la Confidentialité**

✓ **Respecter du droit de propriété intellectuelle et du savoir-faire**

Le fournisseur doit respecter les droits de propriété intellectuelle et le savoir-faire de Satinox-Assemblage et de ses clients, conformément aux dispositions légales et/ou contractuelles,

Le fournisseur s'engager à ne jamais communiquer ou publier toutes les informations connues lors de consultations ou lors de la réalisation de prestations, tant les siennes que celles de Satinox-Assemblage

✓ **Protection des données**

Le fournisseur doit respecter la réglementation en vigueur applicable au traitement des données à caractère personnel collectées dans le cadre de son activité, sur la protection des données à caractère personnel (RGPD), Il doit mettre en place les mesures nécessaires pour assurer la confidentialité et la protection des données - Informer Satinox- Assemblage en cas d'incident qui pourrait compromettre la confidentialité des données

✓ Le fournisseur s'assurer de la protection de son système d'information en appliquant les bonnes pratiques de sécurité adaptées à son entreprise

* **La protection de l'Environnement**

✓ Le fournisseur s'engage au minimum à se conformer aux lois et aux normes qui lui sont applicables localement, ainsi qu'aux lois s'appliquant dans le ou les pays de destination du produit

✓ Le fournisseur privilégie les initiatives qui favorisent le développement économique de proximité et la diversité des sous-traitants et fournisseurs

✓ Le fournisseur adhère aux principes de protection de l'environnement : principes de précaution, réduction de la pollution (eau, air, bruit), réduction des émissions de gaz à effet de serre, limitation des consommations de ressources et de l'énergie, recyclage des déchets

✓ Le fournisseur met en place des mesures contribuant à la protection de l'environnement et s'efforcer de minimiser les impacts environnementaux négatifs

Le fournisseur communiquera à Satinox-Assemblage les données relatives à l'empreinte carbone de ses produits vendus afin que Satinox-Assemblage les utilise dans ses rapports destinés au public et aux autorités concernant ses objectifs de réduction des GES.

ENGAGEMENT DU FOURNISSEUR ET SOUS-TRAITANT

Nous confirmons par la présente : Que nous avons reçu et pris pleinement connaissance de la Charte éthique et Achats Responsables de SATINOX-Assemblage (V1 : 23/10/2025)

Que nous sommes engagés par la mise en œuvre de ces principes et que leur non-respect pourra être considéré comme un manquement à nos obligations, de nature à entraîner, selon la gravité de ce non-respect, l'arrêt des relations commerciales

Que nous informerons par conséquent tous nos fournisseurs directs, et les encouragerons à suivre ces principes.

Date: / /

Nom de l'entreprise : Cachet de l'entreprise :

Nom du représentant : Titre du représentant :

Signature :